PROTÉGEZ LES DROITS DES ENFANTS EN THAÏLANDE!

Deux ans après qu'une répression des manifestations de masse menées par des enfants et des jeunes a fait la une des journaux du monde entier, les autorités thaïlandaises continuent de punir les enfants défenseurs des droits humains simplement pour avoir défendu et exercé pacifiquement leurs droits. Les autorités ont engagé des poursuites pénales et civiles contre au moins 283 enfants. Toute personne, y compris les enfants a le droit de s'exprimer et de protester pacifiquement.

AMNISTIE INTERNATIONALE

Suivis par la police lorsqu'ils sortent. Peur de ce que des poursuites pénales, des peines de prison de plusieurs décennies et des amendes pourraient signifier pour leur avenir. Stigmatisés. Détenus pour les empêcher de s'exprimer et de défendre leurs convictions. Traduits en justice en secret. Ciblés par le gouvernement pour avoir manifesté pacifiquement et partagé leurs opinions. En Thaïlande, des enfants sont confrontés à un véritable calvaire simplement parce qu'ils ont participé à la vie publique et voulu améliorer leur propre vie ou celle d'autres personnes.

Ils ont le droit de protester. D'exprimer leurs opinions, de se réunir pacifiquement. De participer et de contribuer à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leur société. Les jeunes sont les dirigeants d'aujourd'hui. Protéger et encourager leur participation et leur autonomisation dans la vie publique, ainsi que celles des autres jeunes, est une priorité mondiale.

Le gouvernement thaïlandais s'est engagé à protéger les droits des enfants, notamment leur capacité à s'exprimer et à prendre part à des manifestations pacifiques. Il doit maintenant veiller à ce que les enfants puissent le faire. Il faut mettre un terme aux poursuites, au harcèlement et aux restrictions qui compromettent l'avenir des jeunes et pèsent sur leur présent.

Signez cette pétition et demandez aux autorités thaïlandaises de protéger les droits des enfants à la réunion et à l'expression pacifique, d'abandonner de toute urgence les poursuites pénales et de mettre fin au harcèlement dont ils font l'objet.

*En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

	H/F/ Autre (optionnel)	**Prénom, nom de famille** (lettres moulées) (obligatoire)	**Code postal** (obligatoire)	**Signature** (obligatoire)	**Courriel***	**Numéro de cellulaire***
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses, téléphones et courriels sont confidentiels et ne seront ni échangés ni vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2023 À : Narjes Guetat,
Amnistie internationale Canada francophone,
50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal,
H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:
Nom: _____
Courriel: _____
Nom et no groupe: _____